

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 novembre 2018

Date de la convocation : 30/10/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, M. Jean-François MERLE à M. René PASINI, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

Absents : Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **VOIRIE ET RESEAUX** – Convention d'étude pour le contournement de Longes

Rapporteur : Christian JANIN

NOTE DE SYNTHÈSE

La commune de Longes est traversée par la RD 140. La commune a exprimé le besoin d'un aménagement de la voirie présentant une double vocation :

- La déviation du centre-bourg, qui est aujourd'hui difficilement praticable par les engins agricoles et poids-lourds ;
- La desserte de la zone urbaine potentielle constituée par le quartier dit de la "Charpière" constituant une zone à vocation d'habitation.

Une étude a été réalisée en 2010 pour le contournement du centre-bourg entre la RD 140 et la RD 28. Au stade de l'AVP, l'aménagement a été estimé à environ 2 millions d'euros (2010). Pour mémoire, la commune maîtrise le foncier sur le tracé de l'étude.

Le Département du Rhône et Vienne Condrieu Agglomération souhaitent reprendre les études pour d'une part, vérifier l'opportunité du projet et d'autre part, pour s'assurer de la faisabilité de l'opération et également réactualiser le coût.

Ainsi, il est proposé la signature d'une convention de cofinancement définissant les conditions administratives, techniques et financières de réalisation de l'étude, sous maîtrise d'ouvrage départementale. Le rendu est attendu pour le premier trimestre 2019.

Le coût prévisionnel de l'étude est estimé à 4 742,68 € HT, financée à 50% par le Département du Rhône et 50% par la communauté d'agglomération, soit une participation financière de Vienne Condrieu Agglomération estimée à 2 371,34 € HT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la conférence du 2 octobre 2018 du Département du Rhône,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

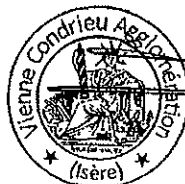
APPROUVE les termes de la convention de cofinancement avec le Département du Rhône, pour la réalisation d'une étude pour la déviation de la RD 140 sur le territoire de la commune de Longes.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget, article 2041311, service Voirie, opération 184, fonction 822, antenne 4300.

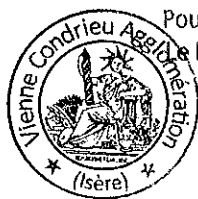
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer la convention précitée et tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 6 novembre 2018
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018
et a été publiée le - 9 NOV. 2018

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services

Claude BOUR